

Procès-verbal du conseil d'école du vendredi 15 mars à 18h30

Education Nationale : Présents :

Directrice de l'école – Présidente : Mme LANG-CALIN. Enseignantes de l'école : Mmes ANDRAULT, CORBEAU, DESCOINS, FOURNIER, JEUDY, LAMAISON, LE FALHER, MONTOYA, ROCQUES-HELBLING, TASSY.
Excusée : Mme CHAMPAGNAC (Inspectrice de l'Education Nationale) et Mme ROUSSET, enseignante.

D.D.E.N

Mme FRIN,
excusée

Représentants des parents d'élèves : Présents :

FCPE : Mmes SIMONIN, RENAUD, JAUTEE, AUGUSTIN, NIVARD, FERREIRA
M. TRABICHET
PEEP : Mmes GOETZMANN, CARON.

Conseiller municipal :

M. MOYON

1- Fonctionnement du conseil d'école

- Présentation des membres du conseil d'école
- Désignation du secrétaire de séance : Mme GOETZMANN (PEEP) et Mme RENAUD (FCPE)
- Adoption à l'unanimité du 1^{er} procès verbal de l'année scolaire 2018-2019

2- Fonctionnement de l'école

- Présentation du Projet Educatif Territorial (PEDT) et du plan mercredi par un représentant de la Mairie

Commande ministérielle : Articulation autour d'un objectif commun et d'une cohérence entre les actions périscolaire et scolaires.

Objectifs du P.E.D.T.

- Favoriser les apprentissages, le développement personnel et le bien-être des enfants
- Favoriser le "vivre ensemble", en développant des projets autour de la citoyenneté, de la laïcité et de la prévention du harcèlement
- Permettre à tous les enfants d'accéder à des actions éducatives de qualité, favorisant ainsi la réussite de chacun.
- Renforcer les liens entre les membres de la communauté éducative ovilleoise.

Objectifs du Plan Mercredi (ajouté par le ministère comme une Annexe du plan PEDT)

- Renforcer l'articulation entre les différents temps de l'enfant, en prenant en compte les rythmes de chacun et leurs besoins.
- Favoriser l'accès à des activités qualitatives pour tous les enfants.
- Proposer des activités variées en y associant des sorties éducatives.

Comité de suivi

Le comité de suivi est l'instance de pilotage. Il est composé de membres de l'Education Nationale, de représentants des parents d'élèves, des services municipaux, des associations locales et d'Elus. Il est présidé par M. le Maire et par Mme l'Adjointe en charge des affaires scolaires et périscolaires. 1^{ère} réunion de travail en décembre 2018. 2^{ème} en janvier 2019 pour validation, et présentation en Conseil Municipal en février 2019. En mai/juin 2019 : il est prévu une réunion de présentation des projets initiés et d'échanges sur les nouveaux projets.

Orientations du projet (plan à 3 ans)

- Le développement durable et l'éco-citoyenneté
- La lutte contre le harcèlement
- Le handicap et la différence

Ces orientations seront mentionnées sur le site internet de la ville.

M. MOYON rappelle l'importance de faire remonter les propositions et les idées des parents aux parents représentants et enseignants.

Mme LANG-CALIN donne la parole aux parents d'élèves pour poser des questions. Les parents veulent mieux comprendre le projet avec des exemples concrets d'actions mises en place.

M. MOYON mentionne que des fonctionnements communs sont déjà en cours entre les équipes d'animation de la ville et le personnel enseignant :

- Projets sportifs avec les écoles comme le rugby en maternelle en élémentaire.
- Projets culturels et l'accès aux différentes structures municipales comme la médiathèque, conservatoire, etc.

Il rappelle que le projet PEDT 2018- 2019 est encore en élaboration.

Concernant la formation des animateurs la ville favorise l'accès à la formation pour l'ensemble de ses agents et le personnel travaillant auprès des enfants à travers l'élaboration d'un plan de formation. Elle permet aux jeunes ovilleois d'accéder à la formation BAFA, dans le cadre du dispositif "BAFA Citoyen".

Les parents demandent si la titularisation des postes d'animateurs est prévue et s'ils ont tous le BAFA. M. MOYON répond que 80 % des animateurs ont le BAFA, 20 % ne l'ont pas, mais cela serait conforme à la réglementation.

Mme LANG-CALIN demande si la Mairie peut inclure les classes découvertes dans ce PEDT puisqu'elles sont l'exemple parfait des

objectifs définis par le PEDT. M MOYON rappelle la position de la Mairie quant au financement des classes découvertes c'est-à-dire pas de financement.

3- Vie de l'école

- Sorties, projets

- Le projet d'école 2015-2020

- Le projet de développement durable :

La collecte de jouets d'occasion pour EMMAUS réalisée dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets, du 17 au 25 novembre au sein de l'école a été un véritable succès. (cf. site de l'école)

Mme LANG-CALIN remercie parents et enfants pour les dons de qualité et la participation.

Une rencontre avec le service scolaire et le service environnement a eu lieu en novembre. Cette rencontre a abouti à la mise en place de poubelles jaunes et à la création de cinq jardins, un par niveau. Ces jardins devraient être installés dans la petite cour sur la bande de terre courant mars-avril.

Le tri sélectif est mis en place dans les classes (poubelle papier et poubelle autres déchets). Des poubelles jaunes sont présentes dans la grande cour. Les élèves sont chargés de vider les corbeilles de papier des classes, de la salle des maîtres et du bureau de la directrice.

La directrice a également demandé une visite du jardin dans le parc encadré par un jardinier de la ville. Cette visite serait à destination des délégués de classe afin qu'ils fassent ensuite la visite à leur classe.

- Diverses sorties à la Graineterie ont eu ou vont avoir lieu ainsi qu'à la médiathèque municipale.
- Poursuite du dispositif école et cinéma : les classes ont visionné le second film au cinéma de Sartrouville. L'ensemble des classes, à l'exception des classes de CP, s'y rend à pied. Les parents demandent si le transport en commun ou car est envisageable. La réponse est négative en raison du plan vigipirate et des bénéfices suivants : cette sortie permet d'allier le développement d'une culture cinématographique, le développement physique, de sensibiliser les élèves à la sécurité routière et de prendre conscience de leur environnement. Enfin, cela permet d'avoir une empreinte carbone extrêmement réduite.
- Projet Opéra des CE2 : rencontres chantantes inter-école le 14/06/2019 à Achères. Date du spectacle à Houilles sera communiquée prochainement.
- Liaison école /collège : visite du collège Guy de Maupassant par les élèves de CM2 étant du secteur de Maupassant le vendredi 22 février au matin. Les élèves ont bénéficié de la présentation du CDI, ils ont pu assister à un cours et ont pu déjeuner au réfectoire. Les parents quant à eux ont été conviés à une réunion la veille au collège. Concernant Lamartine : le jeudi 16 mai à 18h, information des parents des élèves de 6^{ème} au collège et le samedi 25 mai de 9h à 12h, journée Portes Ouvertes du collège. Le samedi 15 juin de 9h à 12h inscriptions des élèves de 6^e. Une visite est prévue le vendredi 17 mai de 9h30 à 12h30, repas inclus.
- Classes découvertes des CM2 du 24 au 28 juin 2019, à Bayeux en Normandie : L'équipe enseignante remercie les parents pour l'organisation de la tombola qui a permis de compléter le budget. Le coût du séjour et des animateurs est pris en charge par les familles et par la coopérative de l'école.
- Samedi 15 Juin 2019 matin : fête de l'école. Cette fête s'appuiera sur des ateliers en lien avec le développement durable et des ateliers sur les jeux d'antan. Les élèves participeront à ces projets avec l'élaboration des règles de jeux par exemple. Ce projet est en cours de construction avec les élèves, l'équipe enseignante et le conseil de délégués.
- Les réunions de parents du mois de janvier : Elles ont eu lieu et se sont bien déroulées. Ce temps permet un point d'étape dans la scolarité de l'élève tant en termes de programme que de projets au sein de l'école et de la classe. Cette réunion permet souvent d'établir des réajustements dans le suivi des élèves à la maison. Les livrets d'évaluation ont alors été transmis à chaque parent présent. L'équipe enseignante ne peut qu'encourager les parents à y être présents. La réunion pour les classes de CM1 se tiendra le mardi 26 mars à 18h30.
- Les évaluations nationales CP (2^{ème} session) : La passation de ces évaluations a eu lieu du 21 janvier au 1^{er} février. La saisie des résultats a été réalisée par les enseignantes de CP sur la plateforme nationale. Une réunion d'informations à destination des parents d'élèves des classes de CP se tiendra le samedi 30 mars à 9h30. Les parents pourront consulter les livrets ainsi que les résultats de leurs enfants.
- Les langues vivantes : Mme Andrault a débuté la sensibilisation en allemand pour les anglicistes dans les classes de CM2 des écoles Guesde et Toussaint. Mme Ferreira, professeur de portugais au collège Maupassant, devrait également intervenir dans les classes de CM2 afin de réaliser une sensibilisation au portugais (2 séances de 45 minutes).
- Conseil de délégués : Le conseil s'est réuni trois fois depuis l'élection des délégués. Lors de chacune des réunions, Marylou, coordonnatrice de l'école Guesde, et Xavier, coordonnateur de l'école Toussaint, sont invités et présents. Ces réunions ont permis dans un premier temps aux délégués de faire connaissance et de travailler ensemble sur différentes questions par exemple : quel est le rôle d'un délégué avant, pendant et après le conseil de délégués ? Qu'est-ce qu'un ordre du jour ? Puis dans un second temps de réfléchir ensemble sur des problématiques liés à l'école et sur la mise en place de projets (caisses de jeux). Ces rencontres entre délégués se feront une fois par période afin de continuer à réfléchir sur le vivre ensemble au sein de leur école. Par ailleurs, les délégués seront amenés lors des temps scolaire à participer à des commémorations dans le cadre du devoir de mémoire en partenariat avec la mairie. Deux délégués de la classe de CM1 de Mme Le Falher et deux délégués de la classe de CM1 de Mme Corbeau seront présents lors des

Commémorations de la fin de la guerre d'Algérie (19 mars). Ils seront accompagnés par Mme Lang-Calin pour représenter l'école. Les délégués sont également invités à se rendre aux commémorations qui ont lieu hors temps scolaire.

- Rentrée scolaire 2019

Les inscriptions des futurs CP et autres niveaux ont lieu du 11 mars au 29 mars. Une réunion pour les nouveaux parents de CP se tiendra dans le préau de Guesde le lundi 27 mai à 18h30. A ce jour, pas de fermeture de classe ou d'ouverture de classe prévue. L'ensemble des élèves ayant débuté leur scolarité à Guesde et changeant de cycle pourra terminer sa scolarité sur l'établissement (cas de demande de renouvellement de dérogation suite au changement de carte scolaire en 2016). A ce jour, l'école compte 264 élèves.

Mme LANG-CALIN remarque une arrivée importante d'élèves du côté du quartier Tonkin, provenant probablement des logements neufs du boulevard Jean Jaurès. Concernant la mise à jour des listes d'élèves, beaucoup de changements ont lieu pendant l'année. Avant, ces listes ne bougeaient pas autant.

Les parents demandent comment cela se passe au niveau des dérogations inter-villes. Cela dépend des effectifs et des accords entre les villes.

4- Sécurité et équipement

Sécurité incendie et PPMS

L'exercice d'alerte d'incendie a été réalisé début février. Des modifications de parcours (portes verrouillées, parcours habituel non praticable) pour certaines classes ont été mises en place afin d'observer les réactions des élèves (prise d'initiative, stress, temps de réactivité). Suite à cet exercice particulier, aucun problème n'a été relevé. Les élèves ont su adapter leur comportement face à la nouvelle situation et trouver d'autres trajets leur permettant de se mettre rapidement en sécurité. Ce type d'exercice a pour objectif de vérifier les réflexes et les prises d'initiatives rapides par les élèves.

Un exercice PPMS a été réalisé le vendredi 15 février au matin sur l'ensemble de la commune de Houilles. Le scénario était le suivant : suite à un nuage toxique les classes ont été confinées dans des zones connues de tous. L'exercice a duré deux heures. Tout s'est bien déroulé.

D'autres exercices auront lieu dans le courant de l'année afin d'améliorer la remonter des effectifs à la cellule de crise dans le cadre d'un PPMS.

Mme LANG-CALIN informe les parents des exercices à venir. L'école a décidé de réaliser d'autres exercices car un seul n'est pas suffisant pour acquérir les bons réflexes.

Informatique

La salle a été réaménagée ce qui permet d'avoir davantage d'espace pour circuler dans cette salle. Le service informatique a été sollicité pour un contrôle de l'ensemble du parc informatique de cette salle. Une vérification de la classe nomade (15 tablettes) a été réalisée par le service informatique de la ville.

Le mur a été refait. Il a été repeint en blanc ce qui permettra de faire des projections à l'avenir. L'école compte un vidéoprojecteur et d'un ordinateur portable qui datent de 2007. Mme LANG-CALIN fera une demande pour un nouveau vidéoprojecteur et un ordinateur portable pour pouvoir travailler dans de meilleures conditions avec les élèves.

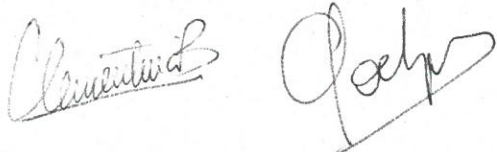
Néanmoins, les trois postes radios demandés l'année passée en conseil d'école ne sont pas toujours pas arrivés. M. MOYON en prend note.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35. Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 7 juin à 18h30.

A Houilles, le 15 mars 2019

Les secrétaires

Mmes GOETZMANN (PEEP) et RENAUD (FCPE)



La présidente

V. LANG-CALIN



